

Participant

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Barreau : Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Souhaite souscrire un abonnement auprès de l'ECO OA au titre de l'année civile 2023 :

Pour les avocats ayant prêté serment depuis plus de deux ans : l'abonnement, d'un montant de 360€, ouvre droit, sauf indications contraires, à 21 heures de formation continue dispensées en présentiel au sein des 17 barreaux du ressort de l'ECO OA. Les heures de formation doivent être effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, aucun report ne sera possible sur l'année 2024.

Pour les avocats ayant prêté serment depuis moins de deux ans : l'abonnement, d'un montant de 180€, ouvre droit, sauf indications contraires, à 21 heures de formation continue dispensées en présentiel au sein des 17 barreaux du ressort de l'ECO OA. Les heures de formation doivent être effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, aucun report ne sera possible sur l'année 2024.

Afin de valider votre inscription, merci de bien vouloir nous retourner ce document accompagné de votre chèque et de la photocopie de l'attestation de versement URSSAF au titre de la formation professionnelle 2022, à l'adresse suivante :

ECO OA - 2 bis Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - 86 000 POITIERS

Fait à
Le

Signature :

Cachet :